

Nancy, le 12/09/2024

Délégation de Région Académique à l'Information et à  
l'Orientation

DRAIO

Affaire suivie par :

Yoril BAUDOIN

Tél : 03.83.86.21.11

Mél : [yoril.baudoin@region-academique-grand-est.fr](mailto:yoril.baudoin@region-academique-grand-est.fr)

Monsieur le Recteur de la région académique Grand Est  
Monsieur le Recteur de l'académie de Strasbourg  
Monsieur le Recteur de l'académie de Reims

à

Mesdames et Messieurs les chefs  
des établissements publics  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO  
s/c Madame et Messieurs les directeurs académiques  
des services de l'éducation nationale

**Objet : Politique d'orientation en région académique Grand Est 2024-2027**

**Enjeux nationaux :**

Les priorités nationales de réussite de chacun des élèves s'appuient sur l'article L.111-1 du code de l'éducation. Ainsi la réforme du lycée général et technologique, la réforme de la voie professionnelle, le renforcement de l'apprentissage, les évolutions au collège, la découverte des métiers partagent les mêmes objectifs : assurer aux élèves une plus grande maîtrise des savoirs fondamentaux, leur donner la capacité de faire des choix progressifs, affranchis de tous déterminismes, et d'être acteurs et auteurs de ceux-ci afin de leur assurer une insertion sociale et professionnelle de qualité.

Ces politiques prioritaires du gouvernement se déclinent particulièrement par l'objectif d'améliorer l'orientation des élèves au collège et au lycée, par le déploiement de la découverte des métiers, la lutte renforcée contre le décrochage scolaire, une transition accompagnée entre l'enseignement scolaire et l'entrée dans le supérieur. La convention cadre signée avec la Région Grand Est favorise, grâce à un partenariat renforcé, l'atteinte de ces objectifs.

Les enjeux portés par le processus continu d'orientation prennent appui sur le suivi et l'accompagnement du parcours de l'élève, tant sur les aspects d'évaluation de la progression de ses acquis, que sur ceux de son accès à une information de qualité, tout en tenant compte de son développement, de ses appétences, de ses compétences scolaires et extra scolaires et en signant un dialogue renforcé avec les familles.

## Politique d'orientation en région académique Grand Est :

En cohérence avec les politiques en œuvre dans chacune des académies du Grand Est en fonction des priorités propres à chaque territoire, la région académique déclinant en cela la politique nationale, s'engage sur quatre principes fondamentaux déployés dans 5 axes :

- Se doter d'indicateurs partagés au service de diagnostics opérationnels
- Développer l'engagement des élèves
- Renforcer la place des parents dans l'école
- Rechercher et conforter des partenariats qualitatifs, contribuant à la lutte contre toutes les assignations

Pour ce faire, outre les compétences propres à chaque académie, elle bénéficie du concours de l'Onisep, de son expertise dans l'ingénierie pédagogique et l'aide à la mise en œuvre des actions définies comme prioritaires.

### Axe 1 - Conforter le parcours avenir

Le parcours avenir est l'outil de référence en matière de formalisation des attendus pour chacun de nos élèves. Le parcours avenir doit permettre à chaque individu d'acquérir une compétence à s'orienter lui permettant de construire des choix d'orientation éclairés. Ce parcours inclut la découverte des métiers, mais ne s'y réduit pas. Le parcours avenir doit permettre à chaque individu de repérer, anticiper et participer aux évolutions d'un monde en constante mutation. Pour cela, il doit lui permettre d'élever son niveau de connaissance et de qualification, en développant des compétences, et en accompagnant son parcours scolaire, étudiant puis professionnel tout au long de sa vie conformément à la Loi du 5 mars 2015 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et à la Résolution adoptée le 21 novembre 2008 par l'Union européenne. Élaboré par chaque établissement, collège, LP, LEGT, il vise à formaliser cette politique et permet d'établir une stratégie et un programme d'actions qui impliquent et fédèrent tous les acteurs, dans une volonté de lisibilité et de complémentarité des actions proposées. C'est le cadre qui permet d'anticiper et de structurer la politique d'orientation de l'établissement et de la décliner à travers les heures dédiées à l'orientation. Les enjeux poursuivis par le parcours avenir, les heures dédiées à l'orientation, et la découverte des métiers prennent appui sur les ressources locales et nationales portées par les CLEE, la Relation École Entreprise, les CMQ, l'ONISEP, l'ONISEP Grand Est et Orient'Est.

- Ainsi l'ensemble des EPLE de la région académique est invité à engager d'ici à 2027, en vue d'une formalisation, un diagnostic du parcours avenir en vigueur dans son établissement, pouvant donner lieu à échange avec les IA DASEN et un accompagnement par les services d'orientation.

Ce diagnostic interrogera les mécanismes par lesquels, dans les établissements, les décisions d'orientation sont prises au niveau des paliers 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>. Sensibiliser les acteurs à des indicateurs qui doivent nous interroger : notamment la différence entre filles et garçons pour les passages en 2<sup>nde</sup> GT, les décisions vers le CAP nettement supérieures actuellement au niveau national alors même qu'il existe une grande tension à l'entrée de ces formations, le caractère très genré des orientations en voie professionnelle et technologique...par exemple. Ces indicateurs pourront être

légitimement co-construits avec les IEN IO, DCIO et psychologues de l'éducation nationale.

- Des représentants des élèves seront associés au diagnostic afin de prendre en compte leurs besoins.
- Des représentants des parents d'élèves pourront utilement être associés au diagnostic afin de leur présenter les enjeux mais également de prendre en compte leurs attentes et leurs besoins.
- Les partenariats engagés dans le cadre du parcours avenir permettront de promouvoir l'égalité de dignité des 3 voies générale, technologique, professionnelle en donnant une visibilité équitable à chacune d'entre elles et en valorisant la diversité des parcours de réussite pour chacun tout en luttant contre les déterminismes de genre.

## Axe 2 - Éclairer les choix des élèves

La découverte des métiers constitue une politique prioritaire du gouvernement, qui s'incarne en région académique, par la mise en œuvre, avec le conseil régional, de la déclinaison régionale de la charte nationale d'engagement sur la découverte des métiers au collège. En complément de l'ONISEP Grand Est, qui déploie les ressources éducatives liées à l'accompagnement du parcours des élèves, la région déploie, via Orient'Est, celles liées à l'information nécessaire à celui-ci. La complémentarité pertinente à l'élaboration du parcours des élèves est portée par ce partenariat solide. La découverte des métiers telle que formalisée dans la note de service du 23-05-2023 est un pilier du parcours avenir et s'inscrit pleinement dans l'accompagnement à l'ouverture au monde et aux métiers d'avenir.

- Ainsi notre ambition est de faire découvrir à l'ensemble des élèves de la région académique d'ici la fin de la classe de 3<sup>ème</sup>, les métiers en lien avec les grands défis de notre temps.
  - Des métiers de la transition industrielle énergétique bas carbone.
  - Des métiers de la transition environnementale liés à la révolution agricole et alimentaire
  - Des métiers de la santé
- L'ensemble des élèves des classes de 5<sup>ème</sup> de la région académique, a minima, est invité à produire un support de présentation des métiers découverts.
- Des parents d'élèves seront associés aux propositions d'actions à mettre en œuvre.
- Les partenariats engagés devront être systématiquement attentifs à l'égalité des genres en pouvant s'appuyer autant que de besoins sur les offres de service de la Région (Ambassadeurs métiers...)

- Un observatoire de la nature des séquences d'observation en 3<sup>ème</sup> pourra être élaboré afin de contribuer à davantage de mobilité tant géographique que psychologique des élèves.

### Axe 3 - Favoriser la politique d'égalité des chances et de mixité sociale et scolaire

Les objectifs de la région académique définis en matière d'égalité des chances et d'égalité de dignité et d'excellence des voies professionnelle, générale et technologique, imposent un accompagnement individualisé au-delà de la simple demande formulée par les familles pour permettre à l'école d'être émancipatrice pour chacun de nos élèves. Dans le cadre de l'égalité de dignité des voies, des élèves pour lesquels la voie professionnelle semble la plus pertinente en reçoivent le conseil sans parti pris. Il doit en être également le cas pour des élèves pour lesquels la voie technologique ou la voie générale pourraient l'être également. Au regard de la configuration de notre région académique, nous nous devons de porter collectivement une attention particulière aux élèves qui se conformeraient à des trajectoires culturelles ou familiales ou de genre par crainte de ne pas réussir. Notre projet commun doit viser cette émancipation et créer les conditions de leur réussite. Les dispositifs d'égalité des chances tels que les cordées de la réussite sont des outils complémentaires permettant de répondre à ces enjeux de solidarité républicaine.

- Les écarts constatés durant la phase de dialogue entre intentions et recommandations puis vœux et décisions devront être minorés et le dialogue avec les familles outillé.
- Ainsi des initiatives pourraient être mises en œuvre afin que les élèves et les familles ayant obtenu un avis différent de leur intention puissent bénéficier d'une immersion ou d'une action d'accompagnement pédagogique de découverte de la voie recommandée.
- La spécialité NSI devra être présentée de façon à susciter un plus grand intérêt particulièrement des jeunes filles.
- Le partenariat conforté avec les services de la DREETS mettra en place une évaluation des dispositifs d'égalité des chances.

Cela étant, le parcours avenir ne saurait se réduire à la simple présentation de métiers ou de formations. La compétence à s'orienter n'est pas innée, elle s'acquiert et ne peut pleinement se déployer que si un certain nombre de conditions sont réunies dans le développement de l'élève : bonne estime de soi, sentiment de contrôle, capacité à se projeter dans le temps... Ces aspects se travaillent par une réflexion sur l'évaluation et des pédagogies adaptées qui, à ce titre, font pleinement partie du parcours avenir en parallèle de l'aspect informatif.

#### Axe 4 - Accompagner l'accès à la qualification et les choix des élèves vers la poursuite d'étude et/ou l'insertion professionnelle

Avec près de 13000 décrocheurs en Grand Est, dont la moitié soumise à l'obligation de formation 16-18 ans, les enjeux sont majeurs pour les élèves eux-mêmes mais aussi pour la société. La réduction des sorties précoces du système éducatif fait partie des objectifs stratégiques européens pour une économie durable, intelligente et inclusive. Elle s'inscrit dans le cadre des priorités de l'OCDE 4. Les conséquences d'une sortie sans qualification sont lourdes sur les plans humain, social et économique, aussi bien au niveau individuel que sociétal puisque le décrochage scolaire menace la compétitivité du pays en se privant de talents invisibles et inexploités.

Le renforcement de la prévention du décrochage est donc un axe majeur de la région académique.

- Ainsi la formation des acteurs sur les thématiques de persévérance et de prévention fait l'objet d'un axe prioritaire à l'Ecole Académique à la Formation Continue.
- Les réseaux FOQUALE seront mobilisés et se doteront d'un diagnostic de territoire partagé. Une circulaire spécifique de région académique a été produite en ce sens.
- Les élèves et les familles seront informés des dispositifs mis en place pour permettre l'accès à la qualification et une poursuite d'études conduisant à la réussite.
- Les partenariats mis en œuvre dans le cadre de Tous Droits Ouverts et Parcours Ambition Emploi seront confortés dans le respect des protocoles que la région académique a mis en place, particulièrement avec la région et la DREETS.

#### Axe 5 - Accompagner la transition bac-3 bac +3

Le passage du lycée à l'enseignement supérieur n'est pas sans susciter des questionnements légitimes de la part des jeunes et des familles sur les choix de poursuite d'études, les parcours de formation et les métiers afférents. Cela nécessite de poursuivre la mobilisation de tous les acteurs concernés auprès des jeunes, des familles et des équipes éducatives et de développer de nouvelles modalités d'accompagnement à l'orientation.

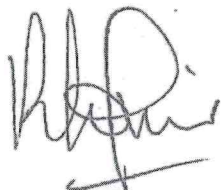
Les PIA (Programmes d'investissements et d'avenir) AILES (Accompagnement et Intégration des Lycéens à l'Enseignement Supérieur) pour les académies de Reims et Nancy-Metz et NORIA (Nouvelle approche pour l'ORIENTATION post-bac en Alsace) pour l'académie de Strasbourg sont des laboratoires d'expérimentations et de diffusion de pratiques novatrices en termes de transition SCO-SUP.

- Ainsi l'accompagnement renforcé à la transition visant à améliorer l'accès et la réussite à l'enseignement supérieur de nos élèves, les outils d'accompagnement et les indicateurs proposés par Parcoursup et l'ONISEP seront proposés à l'utilisation des équipes éducatives.
- Les élèves élus (émanation des CAVL) seront consultés autour des questions d'appropriation de la plateforme Parcoursup dès la classe de 2<sup>de</sup> avec l'appui des CIO et des psychologues de l'éducation nationale.
- Des représentants des familles seront associés dans un conseil d'usagers.
- Les partenaires de l'enseignement supérieur seront associés aux travaux et particulièrement dans le cadre des PIA.

Le renforcement de l'accompagnement à l'orientation est un défi que nous devons relever ensemble.

Je sais pouvoir compter sur vous pour porter avec engagement l'égalité des chances, prenant en compte les différences de chacun des élèves en luttant avec conviction contre tous les déterminismes et en créant les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une orientation éclairée et choisie.

**Le Recteur de la région  
académique Grand Est**



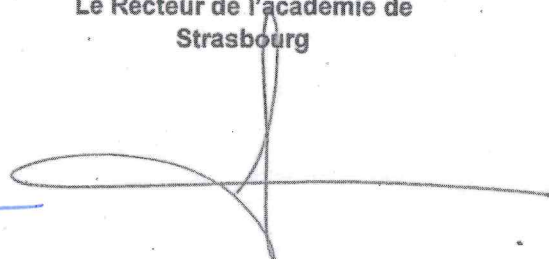
**Richard LAGANIER**

**Le Recteur de l'académie de  
Reims**



**Vincent STANEK**

**Le Recteur de l'académie de  
Strasbourg**



**Olivier KLEIN**